VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 52

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA VALORISATION ARTISTIQUE DU CENTRE-VILLE

Face à la vacance commerciale et afin de renforcer l'attractivité tant commerciale que touristique du centre-ville et des quartiers, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite valoriser les axes commerçants notamment, ceux souffrant d'un déficit d'image lié à la concentration de commerces vacants présentant des vitrines pas ou peu entretenues, parfois victimes d'affichages sauvages.

La Ville s'est ainsi engagée en faveur de projets visant à redonner vie à ces magasins vides en agrémentant leurs vitrines au moyen de vitrophanies. Ce procédé consiste à habiller les vitrines inoccupées de certains commerces afin d'apporter une solution esthétique qui permet d'offrir un nouveau regard, une accroche positive susceptible d'impulser une nouvelle attractivité commerciale et touristique au bénéfice des acteurs économiques mais aussi des propriétaires.

Parmi les projets mis en place, on peut citer :

- de 2016 à 2018 : soutien à l'association de commerçants Commerces et Services à Montferrand dans la réalisation du projet « Revis ta vitrine », programme de valorisation des vitrines des locaux vacants. Ainsi, 14 vitrines et locaux ont pu être rénovés.

- 2018 : réalisation de vitrophanies sur six locaux vacants de la rue du Port. L'un d'eux a été reloué début 2019 pour une activité d'horlogerie.

Suite au bilan de ces actions, la Ville souhaite poursuivre cette dynamique en apportant son soutien à l'association LE SUC.

Créée le 15 juillet 2017, l'association LE SUC a pour objet la mise en place d'actions contribuant à la valorisation, l'embellissement et au dynamisme du Plateau Central de Clermont-Ferrand pour ses habitants et ses commerçants.

Les principales réalisations à date sont :

- la création d'un mini guide mettant en avant, le long d'un parcours appelé Such'art, 40 lieux artistiques (galeries, ateliers d'artiste, antiquaires) situés dans le centre-ville.

- En collaboration avec Clermont Auvergne Tourisme, le parcours a été digitalisé et mis en place sur leur site ainsi que sur l'application Cirkwi.

- la réalisation d'œuvres de street art afin d'enrichir le parcours et valoriser des immeubles ou des vitrines de locaux commerciaux parfois laissés à l'abandon. Plus de 30 peintures, 5 collages, 2 projets de Yarn Bombing ont ainsi été réalisés en accord avec les propriétaires ou locataires, certaines des œuvres sont encore en place, d'autres étaient éphémères.

L'association souhaite poursuivre la valorisation artistique du centre-ville et élargir le parcours de street art avec la reproduction d'œuvres artistiques sur les vitrines de locaux commerciaux vacants. Ceci, afin de permettre de stopper la dépréciation de ces locaux commerciaux inoccupés, de sensibiliser les propriétaires à l'aspect esthétique des vitrines et de rendre le quartier plus attractif afin d'inciter à la déambulation du public.

L'association a ainsi sollicité la Ville afin de poser sur la vitrine du local situé au n°27 de la rue de la Treille, un autocollant vinyle reproduisant une œuvre de l'artiste photographe Marielsa NIELS. L'association a déjà recueilli l'avis des propriétaires.

Le budget de l'opération se compose de la façon suivante :

Dépenses	**Budget prévisionnel**	**Subvention proposée**
Réalisation et pose des stickers	552 €	**952 €**
Autres frais (rémunération de l'artiste, conception des fichiers, coordination...)	400 €	
Total	**952**	

Les crédits sont prévus au budget 2019.

Parallèlement, ce projet permettra également à la Ville de poursuivre le travail engagé sur ce secteur qui fait l'objet d'une surveillance commerciale depuis l'extension du Droit de préemption commercial en septembre 2018 afin de réussir, in fine, à attirer de nouveaux commerçants pour investir ces locaux.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution d'une subvention à l'association LE SUC d'un montant de 952 €.

- d'autoriser le versement de cette subvention à l'association concernée.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 01 JUIL. 2019

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Saïd Akim BARA